

# PROCEDURE D'ADMISSION EN PREMIERE ANNEE FILIERE FRANCO-BRITANNIQUE MODALITES D'INSCRIPTION – ANNEE 2019

en collaboration avec

**UNIVERSITY OF KENT**  
**Canterbury, Kent CT2 7NZ United Kingdom**

La durée des études de la filière Franco-britannique est de 5 ans : 1<sup>ère</sup> année à Sciences Po Lille, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années à l'Université du Kent, 4<sup>ème</sup> année à Sciences Po Lille et 5<sup>ème</sup> année à Sciences Po Lille, à l'Université du Kent ou à Bruxelles.

L'examen d'entrée en première année, filière franco-britannique est ouvert aux élèves qui passent et obtiennent le baccalauréat en 2019 ainsi qu'aux titulaires du baccalauréat quelle que soit l'année d'obtention. Les candidats admis à s'inscrire à l'IEP, suite à leur réussite à l'examen, devront obligatoirement justifier lors de leur inscription administrative, l'obtention du baccalauréat.

Le nombre de places offertes sera déterminé chaque année en fonction des capacités d'accueil et des moyens budgétaires (*pour information, 19 places ont été offertes en 2018 pour le recrutement lillois*).

Les candidats en provenance d'un établissement français et/ou titulaires du baccalauréat français déposeront leur candidature obligatoirement à l'IEP de Lille et se présenteront aux épreuves organisées à Lille. Les candidats en provenance d'un établissement britannique ou étranger, y compris ceux qui préparent ou ont obtenu le baccalauréat international ou le baccalauréat européen, déposeront leur candidature et accompliront les formalités d'admission à l'Université du Kent. Les candidats en provenance du Lycée Charles-de-Gaulle de Londres, ainsi que ceux qui préparent ou ont obtenu la version britannique de l'Option Internationale du Baccalauréat, pourront déposer leur candidature dans l'établissement de leur choix, à Lille ou à l'Université du Kent.

L'examen d'entrée est organisé sur une journée et comporte trois épreuves :

- 1- une épreuve écrite d'*anglais* (durée : 1h30, 11h30-13h00, coefficient 3),
- 2- une épreuve écrite de *questions contemporaines* sous la forme d'une dissertation avec choix d'un sujet parmi 2, (sans thèmes particuliers de révision) (durée : 3h, 14h00-17h00, coefficient 3),
- 3- une épreuve écrite d'*histoire* (programme : «Le Monde, l'Europe et la France de 1945 à nos jours».) (durée : 2h, 17h30-19h30, coefficient 2).

A l'issue des épreuves écrites d'admissibilité, les candidats déclarés admissibles par le jury seront convoqués à un oral en langue anglaise. Cet oral consiste à évaluer le niveau d'anglais, la réactivité du candidat et son interaction avec le jury, mais également ses motivations pour intégrer la filière ainsi qu'une connaissance minimale de l'actualité mondiale et de la société britannique.

Les épreuves écrites d'admissibilité auront lieu :

**LE SAMEDI 6 AVRIL 2019 de 11h30 à 19h30**

**(11h30-13h00 / 14h00-17h00 / 17h30-19h30)**

**dans les locaux de la Faculté de Médecine, Pôle Formation,  
Avenue Eugène Avinée à Loos  
[métro : CHU Eurasanté]**

**Les oraux d'admission auront lieu les lundi 3 et mardi 4 juin 2019**

à Sciences Po Lille - 9 rue Angellier à Lille (métro République)

## **Droits de scolarité**

Depuis la rentrée 2016, les droits de scolarité que doivent payer les étudiants de la filière sont les suivants:

**1A (à Sc Po Lille) – 1,350 livres**

**2A (à Canterbury) – 9,000 livres**

**3A (à Canterbury) – 9,000 livres**

**4A (à Sc Po Lille) – 1,350 livres**

**5A : les frais de scolarité peuvent varier en fonction du lieu de scolarisation.**

Il est important de noter que ces droits ne concernent que la scolarité et n'incluent pas les frais de logement et de vie, que les étudiants boursiers au titre du Crous ne sont pas exonérés du paiement et que tous les étudiants ont la possibilité de demander à l'Université du Kent à bénéficier du système dit des loans (voir la présentation:<http://www.kent.ac.uk/courses/funding/undergraduate/costs/faq.html>) qui leur permet, s'ils choisissent d'en bénéficier de ne payer aucun droit durant leur cursus et de rembourser après leur entrée dans la vie active. L'Université du Kent attribuera 2 à 4 bourses partielles d'études (d'un montant de 4.000 livres) en 2ème et 3ème année et Sciences Po Lille s'efforcera, dans la mesure des moyens financiers disponibles, de prendre partiellement ou totalement en charge les droits des étudiants boursiers pour la 1ère année du cursus.